L'ÉTÉ 2025 À AUMESSAS

Informations communales, juillet 2025

aumessas.fr

Les services à votre disposition

La Lampisterie est un point de restauration aujourd'hui associé aux « Café de la Gare » et « Pizza de la Gare ».
C'est grâce à l'action conjuguée de la commune et des porteurs de projet qu'une lampisterie agrandie et rénovée vous est proposée dés cet été.
Elle y réunit deux commerces de bouche. Thierry vous fera profiter d'une petite-restauration faite maison et Michel de son grand choix de pizzas cuites au feu de bois.

Pour le **menu**, les **horaires** et les **jours d'ouverture**, veuillez consulter l'affichage sur place.

Le Café de la Gare offre une terrasse ombragée. Nathalie et Rémy vous proposent une animation musicale à l'heure de l'apéritif certains jours de l'été.
Ouverture **tous les jours de l'été de 9h00 à 12h00 / de 16h00 à …**selon l'actualité festive et culturelle.

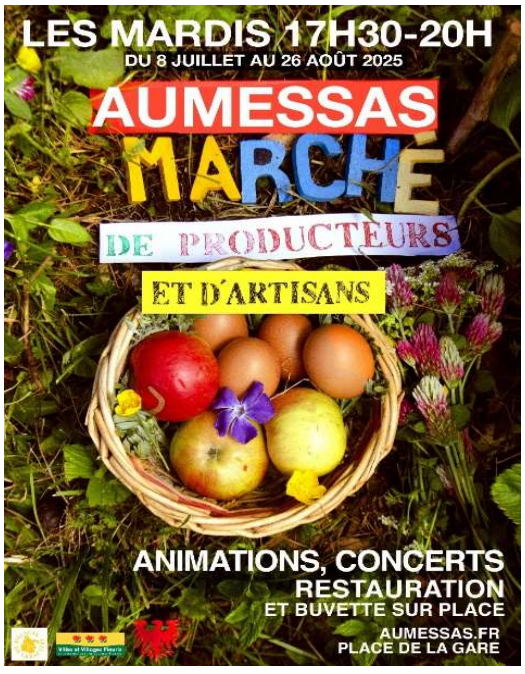

Un **composteur collectif** est à votre disposition à la Gare, derrière le local des Services Techniques.

L'Agence postale & La Bibliothèque communale se situent aux Charmilles dans le bâtiment de la mairie.
Tél. 04 67 71 55 12
La Poste : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
La Bibliothèque : lundi de 9h00 à 11h45 / de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h45.

AGENDA ÉTÉ 2025

JUILLET

MARDI 1	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay.
VENDREDI 4 -> LUNDI 7	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. **Vernissage** en musique le **samedi 5 juillet à 18h**.
MARDI 8	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Bartas Son Sistém. 19h00 – **Ouverture de la Lampisterie** avec brasucade de moules.
VENDREDI 11	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay.
SAMEDI 12	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
DIMANCHE 13	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire. **Fête Nationale** 19h00 **Apéro** et **bal** avec Lady K Family et **retraite aux flambeaux**. Restauration sur place (Lampisterie, repas tiré du sac).
LUNDI 14	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. **Fête Nationale** 11h30 **Commémoration** au Monument aux Morts**, inauguration de la Lampisterie** et **apéritif** offert à la population. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
MARDI 15	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire. 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Luna Nova.
MERCREDI 16	17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
JEUDI 17	17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
VENDREDI 18	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.

Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'affichage et l'agenda du site internet de la commune **aumessas.fr/calendar** pour avoir les dernières informations.
Vous pouvez également suivre l'actualité et les alertes de la commune d'Aumessas avec l'application gratuite **Illiwap.**

SAMEDI 19	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire. 18h00 – 19h00 **Concert** avec Zhena Svete, polyphonie et scénettes dessinées au Temple. 19h30 - 21h30 **Concert** avec DreXon5, organisé par le Café de la Gare.
DIMANCHE 20	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay.
LUNDI 21	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 18h30 – 20h00 **Spectacle** de pantomime « Voyageur » par Shakir Zekir dans le Parc des Charmilles, organisé par la Bibliothèque communale, suivi d'un apéritif offert.
MARDI 22	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 16h00 – 17h30 **Visite guidée du village**, organisée par l'Office du Tourisme Sud Cévennes (sur inscription au 04 67 81 01 72/contact@sudcevennes.com/5 €, gratuit pour -16 ans). 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Au coin de ta rue. 21h00 – 23h00 **Festival du Vigan** avec Barocco Trio Tango au Temple.
VENDREDI 25	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 19h30 – 21h30 **Concert** avec Caramelo, organisé par le Café de la Gare.
SAMEDI 26	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 19h30 – 21h30 **Concert** avec Maé Osman, organisé par le Café de la Gare.
DIMANCHE 27 –> LUNDI 28	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay.
MARDI 29	10h00 – 18h00 **Exposition** « La Calade. Une maison traversée » à la Cure par Florian Maricourt et Antoine Corlay. 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Viganouche.

A O Û T

SAMEDI 2	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. **Vernissage à 18h**.
DIMANCHE 3	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 18h30 – 20h00 **Concert** avec Altéa Duo dans le Parc des Charmilles organisé par la Bibliothèque communale, suivi d'un apéritif offert.
LUNDI 4	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières.
MARDI 5	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 16h00 – 17h30 **Visite guidée du village** organisée par l'Office du Tourisme Sud Cévennes (sur inscription au 04 67 81 01 72/contact@sudcevennes.com/5 €, gratuit pour -16 ans). 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Maracuyas.
VENDREDI 8	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 19h30 – 21h30 **Concert** avec Mobile Home, organisé par le Café de la Gare.
VENDREDI 8	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières.
DIMANCHE 10	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 18h00 – 19h30 **Loto** aux Charmilles organisé par l'association Saint-Hilaire.
LUNDI 11	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
MARDI 12	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire. 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Jay & Benjy.
MERCREDI 13	17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
JEUDI 14	17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
VENDREDI 15	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 17h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire. **Soirée africaine** 19h00 **Concert** avec Rachidi Yomba, **contes** et **repas** à la Lampisterie organisée par l'association Anikie Tougouni**.**
SAMEDI 16	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 1 7h00 – 19h30 **Vide dressing** à la Salle Saint-Hilaire à la Cure organisé par l'association Saint-Hilaire.
DIMANCHE 17 -> LUNDI 18	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières.

MARDI 19	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 16h00 – 17h30 **Visite guidée du village**, organisée par l'Office du Tourisme Sud Cévennes (sur inscription au 04 67 81 01 72/contact@sudcevennes.com/5 €, gratuit pour -16 ans). 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Chakana.
VENDREDI 22	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. **Fête du village** 17h00 **Réunion publique** à la Salle des Fêtes avec l'équipe municipale. 19h30 **Apéro** et **Bal trad'** avec Cabre'can à la Gare. Restauration sur place (Lampisterie, repas tiré du sac).
SAMEDI 23	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. **Fête du village** 18h00 **Caravane de curiosité, espace détente** et **spectacles** tout public de danse et de danse-voltige avec Entre deux Averses, **apéro** et **concert** avec Onda Ya et **DJ set** avec Bartas Son Sistem. Restauration sur place (Lampisterie, repas tiré du sac).
DIMANCHE 24 -> LUNDI 25	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières.
MARDI 26	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 17h30 – 20h00 **Marché de Producteurs et d'Artisans** à la Gare en musique avec Avèhnta.
VENDREDI 29	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières. 18h00 – 20h00 **Fin de résidence** avec le photographe Cédric Gerbelaye à la Salle des Fêtes organisée par Images Singulières.
SAMEDI 30 – > DIMANCHE 31	15h00 – 19h00 **Exposition** « Trois regards sur les États-Unis » à la Cure par Images Singulières.

D'autres activités sont également proposées tout au long de l'été à Aumessas :

- L'Atelier d'Aumessas : cours et stages de poterie / 06 34 08 75 94
- Horse'Nounou Equitation : stages de poney / 07 88 93 83 26
- Sylvaine Cadoux : cours de yoga / 06 82 25 19 04

Des nouvelles des associations

Association Saint-Hilaire
A l'occasion des Journées des Métiers d'Art 2024, l'association Saint-Hilaire a exposé une belle collection d'ornements liturgiques, qui rappelant l'habileté des brodeuses d'autrefois, a provoqué l'admiration des nombreux visiteurs. La brocante proposée « chez Rose » a connu un vrai succès qui pourra être prolongé par un Vide dressing cet été, afin de permettre la restauration d'un tableau de valeur, très abîmé, dans l'église.
Nous avons à cœur, dans la mesure de nos moyens, de préserver notre patrimoine commun.

L'association Anikie Tougouni est née à Aumessas le 15 août 2001.
Depuis 24 ans, nous venons en aide au village de Bandougou au Burkina Faso et plus particulièrement à de nombreux enfants dans leur scolarité de la maternelle à l'université. Certains ont fini leur scolarité et travaillent dans différents domaines : éducation, banque, assurance, bâtiment, la santé…

Les années COVID ont mis à mal notre traditionnelle fête africaine du 15 août. Nos adhérents sont restés fidèles dans leur dévouement et leur participation pour continuer leurs engagements auprès d'eux.

Nous avons repris du « service » durant les étés 2023/2024, nous nous sommes mobilisés avec les associations : Aumessas plus belle la vie, l'association du Caladon et l'épicerie buissonnière. Nous avons proposé un service de restauration à la lampisterie. Nous avons pu organiser des soirées musicales avec les Mobil'hommes et faire revivre notre fête africaine du 15 août, concert, conteur, repas, stage de danse…

Grâce à ce renfort de trésorerie, nous avons fait un don à la croix rouge française pour venir en aide aux habitants du Maroc lors du tremblement de terre. Nous sommes intervenus pour aider l'association d' Iréné Domboué, leur village ayant été attaqué par un groupe jihadiste. Nous avons pu répondre aux besoins du village de Bandougou et couvrir le coût de la scolarité des enfants. Actuellement nous avons 18 parrains pour 27 enfants : 22 élèves en secondaires et 5 universitaires.

Pour ce 15 août 2025, nous organisons un concert africain avec Rachidi Yomba, groupe composé de 6 musiciens. Un repas africain sera aussi proposé à la Lampisterie.

De quoi se divertir à l'ombre d'un châtaignier…

Trouvez la phrase cachée avec les lettres restantes, par Marie-Claire Merle

C	G	E	L	L	I	E	R	A	P	E	S	L	A	S	U	C	I	F	B
A	L	L	A	M	A	N	D	A	U	A	R	E	I	M	L	A	P	E	O
N	O	R	C	H	I	D	E	E	O	U	C	D	A	J	O	S	T	O	U
I	X	O	R	A	E	T	A	M	B	N	A	R	F	A	S	N	E	E	G
H	I	B	I	S	C	U	S	U	M	R	S	L	C	I	E	L	N	H	A
C	N	A	E	D	A	T	U	R	A	I	S	T	E	C	U	I	I	T	I
U	I	L	R	K	I	W	I	P	B	A	E	N	S	A	A	A	M	A	N
O	A	I	C	P	H	O	E	N	I	X	R	E	B	L	S	R	A	S	V
B	N	S	U	S	S	D	P	R	E	C	R	V	E	I	U	O	S	O	I
I	T	I	S	J	U	A	O	T	E	O	T	C	L	C	M	C	L	I	L
T	H	E	A	A	T	Z	R	A	B	C	R	A	L	E	S	E	A	R	L
N	U	R	E	S	C	A	T	R	N	O	A	C	E	D	A	M	B	O	I
A	R	S	N	M	A	L	A	O	P	R	L	A	D	A	I	Y	A	L	E
Y	I	T	N	I	C	E	J	E	L	D	P	N	E	R	N	O	K	G	E
O	U	L	A	N	R	E	D	E	I	Y	I	T	N	G	O	S	O	E	N
B	M	O	C	E	H	E	V	E	A	L	N	H	U	E	T	O	U	R	O
M	A	T	G	E	S	S	O	R	C	I	I	E	I	N	I	T	A	B	N
A	J	U	U	O	L	A	N	T	A	N	A	R	T	T	H	I	S	E	G
L	O	S	R	S	O	U	S	O	U	E	E	R	G	I	T	S	I	R	I
F	R	A	N	G	I	P	A	N	I	E	R	R	E	I	N	A	N	A	B

AIR – EAU – AIL – THE – PRE – VENT – COCO – TARO – SOJA – MATE – KIWI – CIEL – MUSA – MAJOR – FICUS – CASSE – HEVEA – LOTUS – IXORA – CROSSE – SOUSOU – CORAIL – SAFRAN – AZALEE – BAKOUA – DATURA – JASMIN – CACTUS – BAMBOU – GERBERA – PALMIER – PHOENIX – JATROPE – ACANTHE – ALPINIA – LANTANA – BIGNONE – BALISIER – MYOSOTIS – THITONIA – BANANIER – HIBISCUS – GLORIOSA – ORCHIDEE – GLOXINIA – ALLAMANDA – IRISTIGRE – CORDYLINE – BALSAMINE – ANTHURIUM – TIBOUCHINA – FLAMBOYANT – CANNE A SUCRE – BELLE DE NUIT – FRANGIPANIER – SALSEPAREILLE – CALICE D'ARGENT – BOUGAINVILLIE – OISEAU DE PARADIS – ROSE DE PORCELAINE – FOUGERE ARBORESCENTE

Phrase à trouver :

_ _ _ _ _ _ _   _ _   _ _ _ _ _ _ _ _

L'été 2025 à Aumessas a été édité par la commune d'Aumessas (30770)
Rédaction : Jean-Claude Barthélemy, Josette Oesch, Dorine Parisi et Liliane Tarrou
Photos : Philippe Barral, Dorine Parisi et Liliane Tarrou
Affiches : Charlotte Bertin, Diane Bianca Bonfils, Ghislaine Carvin, Anh-Hào Le Quan et Liliane Tarrou
Conception et graphisme : Liliane Tarrou
Impression : en 150 ex. par la Mairie d'Aumessas
Distribution : Mairie d'Aumessas

Le **numéro 5** du journal communal, **L'Echo du Viaduc**, sera édité à la fin de l'année 2025. Il présentera le bilan du mandat de l'équipe municipale actuelle ainsi que les rubriques habituelles du journal.

Ah, je ne le savais pas…

Le code de la route

Aumessas est doté de panneaux **STOP**, il faut donc marquer l'arrêt !

La vitesse est limitée à **30 km/h** pour tout type de véhicule dans le village. Il est cependant impératif de rouler au pas sur les voies étroites et/ou encombrées.

Il est également important de respecter l'espace public, les entrées d'habitation, les voies de circulation lorsque vous cherchez à garer votre véhicule.

Ces règles sont là pour assurer la sécurité des personnes, la vôtre et celle des autres !
Nous comptons sur vous pour les appliquer.

Vous êtes en infraction au code de la route et risquez une amende ou un retrait de permis en cas de non-respect.

Vous refaites votre toiture ou modifiez votre façade? Vous avez un doute concernant la réalisation de vos travaux ? Le Service Urbanisme de la commune d'Aumessas est à votre disposition !

Pour toutes questions relatives aux demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux), vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04 67 82 03 57 ou par courriel à urbanisme@aumessas.fr.

La Mairie est ouverte, sans rendez-vous, le lundi et le jeudi de 10h à 12 et, sur rendez-vous, le vendredi de 10h à 12h.

Location bien immobilier Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la commune où est situé le meublé. Cette déclaration Cerfa n'est pas obligatoire lorsque le local à usage d'habitation constitue votre résidence principale.

Habitat léger Une déclaration préalable est obligatoire pour l'installation de résidences mobiles dépassant 3 mois. Il s'agit notamment des yourtes, des tipis ou encore des « Tiny House ».

Obligation légale de débroussaillement (OLD)

Le débroussaillement des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt. Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Cette obligation s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier. Elle concerne toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non, les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.

Brûlage des végétaux et l'emploi du feu

L'emploi du feu par les propriétaires de terrain est réglementé par la Préfecture du Gard.

Usage du feu	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	15 Juin	Juillet	Août	15 sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Brûler des végétaux coupés	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration				INTERDIT				Possible (*) sans déclaration		
Brûler des végétaux sur pied	Possible (*) avec déclaration									Possible (*) avec déclaration		
* Sauf si vent supérieur à 20 km/h												

…et maintenant je ne peux plus dire que je ne le savais pas !